

Comm'Ambert



Communiquer est un don naturel; cultivons-le !

n°15

Chères Ambertoises, chers Ambertois,

« Ambert côté jardin », « Habiter Ambert en vert », « Ambert, station pleine nature », on pourrait rajouter le slogan « Respirez, vous êtes à Ambert ! »

C'est toujours une immense joie que celle de vous présenter un nouveau numéro de votre Comm'Ambert, le 15^{ème} du nom. Vous retrouverez des informations sur l'avancée des travaux sur notre commune, sur le budget dont on dispose pour l'année 2017, sur l'actualité événementielle locale. Nous, les conseillers que vous avez élus en 2014, sommes toujours animés **d'une volonté d'actions assumée**, dans un esprit ouvert, sans posture polémique ou colérique et toujours basée sur la notion de l'intérêt général.

Chères Ambertoises, chers Ambertois, je voudrais revenir sur les contraintes budgétaires imposées par l'État. Vous le savez, les collectivités territoriales doivent rendre un budget équilibré, contrairement au budget de l'Etat. Cela nous oblige donc à une extrême vigilance dans la gestion de votre argent, de notre argent.

Le choix que nous avons fait repose sur trois principes :

- **PAS D'AUGMENTATION** des taux des taxes locales (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti)
- **PRIORITÉ À L'INVESTISSEMENT**
- **VIGILANCE SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**, tout en continuant d'accompagner au plus près chacun de vos propres projets.

À ce propos, je tiens à rendre hommage à tous les agents territoriaux de notre commune qui ont bien saisi le sens de notre action politique, nous aidant à la mettre en œuvre au quotidien. En votre nom, permettez-moi de les remercier très chaleureusement pour leurs compétences !

En ce printemps qui s'annonce actif, préférons l'engagement à la fuite ou à l'enragement ...

« Chasse au loin ta détresse, laisse entrer le printemps, le temps de la tendresse et de l'apaisement » (Hubert Félix Thiéfaine)

Myriam FOUGÈRE

Maire d'Ambert

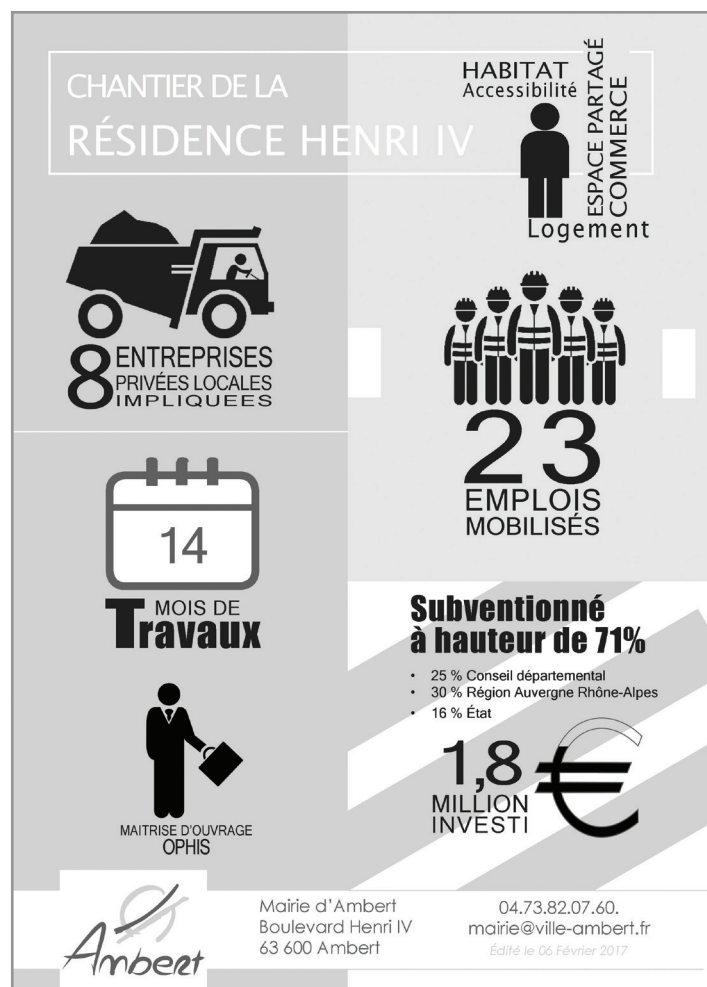
Conseillère régionale

le 5 avril 2017,



Sommaire

- Infos travaux
- Ambert côté jardin
- Budget 2017
- Le chapelet
- Agenda



Ambert côté jardin 15 et 16 avril 2017, Place de l'Hôtel de ville.



En raison de travaux au jardin public Chabrier, la manifestation aura lieu cette année sous les arcades et autour de la mairie ronde, ainsi que dans la cour de la mairie annexe. Une thématique s'est naturellement imposée pour cette neuvième édition : «réinstallons le jardin en ville».

Un programme complet pour trouver des solutions d'aménagement de vos terrasses et balcons, de fleurissement de vos façades et fenêtres, de partage des espaces verts de la ville, de jardinage au

naturel sans pesticide. Près de 40 exposants vous donnent rendez-vous pour vous conseiller et vous guider dans vos projets; des ateliers autour des murs végétaux, potagers mobiles, bombes de graines et nichoirs; une visite du jardin des enfants de l'école, une «écorando» pour réviser le tri des déchets et les techniques du compostage...mais aussi deux spectacles tout public «Balade aux pays des lutins» et «Petites pousses» sont programmés durant le week-end.

Nouveauté 2017 pour la restauration : le concept de Food truck avec la Cantine de Clémentine ! Préparation de repas carnivores et végétariens selon les inspirations du jour et uniquement avec des produits bio ! Programme complet téléchargeable sur www.ville-ambert.fr et disponible auprès du Bureau d'information touristique d'Ambert, place de l'Hôtel de ville.

Budget communal - Prévisionnel 2017



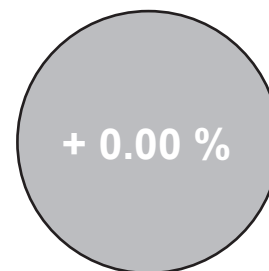
Budget de
fonctionnement



Budget
d'investissement



Baisse de la
dotation forfaitaire de l'Etat
(Par rapport à 2013)



Evolution des
taux d'imposition

Dépenses d'investissement en 2017 - Opérations nouvelles les plus significatives

- . Voiries urbaines. (150 000 €)
- . Quartier Saint-Jean /République (422 000 €)
- . Signalétique (99 000 €)
- . Voiries rurales/forestières (125 000 €)
- . Accessibilité voiries/bâtiments (95 000 €)
- . Eglise (192 000 €)
- . Equipement des services (142 000 €)
- . Equipement écoles (33 000 €)
- . Travaux bâtiments (127 000 €)
- . Chaudières (42 000 €)

Élections présidentielles

Dimanches 23 avril et 7 mai 2017,
les bureaux de vote sur la commune d'Ambert seront ouverts
jusqu'à 19 heures.

Ambert, l'autre pays du chapelet

« *Patenôtrier* » l'un des plus rares et plus anciens métiers d'art français.

Elles sont en bois d'essences diverses, naturelles ou colorées. Elles, se sont les perles qu'enfilent les patenôtrières. Car les perles, une fois assemblées, ne formeront pas n'importe quel collier mais un chapelet.

C'est au milieu du XIX^e siècle que le chapelet a investi le pays d'Ambert où la main d'œuvre était abondante. Ce serait un colporteur, Fiacre Ouvry qui aurait initié la fabrication du chapelet dans le bassin ambertois. Les chapelets ont longtemps été montés à domicile, dans les prés en gardant les vaches ou le soir à la veillée...



Pour en savoir plus :

- L'aventure du chapelet en Pays d'Ambert - Film de Christel GAY - A retrouver sur Youtube
- Mus'énergie – rue de l'industrie à Ambert - Un espace consacré à la fabrication des éléments et au montage des chapelets illustre ce savoir-faire local. Egalement, dans la boutique du musée, vente de chapelets fabriqués à Ambert.

— Agenda des festivités —

- . Fête de la musique : 21 juin
- . Rand'Auvergne : 24 et 25 juin
- . La Cyclo Les Copains : 30 juin, 1^{er} et 2 juillet
- . Festival La Ronde des Copains : 12 au 16 juillet
- . Les Fourmofolies : 5 et 6 août
- . Festival de La Chaise-Dieu : 25 août

Les mercredis d'Ambert :
Concerts du 19 juillet au 23 août

Retrouvez tous les rendez-vous festifs au jour le jour sur :
www.ville-ambert.fr et www.facebook.com/VilleAmbert



*Notre commune entretient les
espaces publics sans aucun
traitement chimique .*

Acceptons la végétation spontanée
pour préserver la biodiversité
et notre santé.

Participons aussi à l'entretien de nos
trottoirs et pieds de mur
en adoptant les bons gestes
au quotidien.

— Espace d'expression libre —

Centre aéré de la Cote du Pont : la fin !

Situé au cœur du Bois de Boulogne et d'une superficie de 2,5 Ha, il a été le lieu de vacances de nombreux Ambertois pendant des décennies.

La municipalité vient de résilier le bail emphytéotique gratuit conclu en 1996 entre Jean Aulagnier, Maire et Michel Dajoux Président du FJEP d'Ambert et envoie une partie des enfants du centre de loisirs à Job et l'autre à l'école maternelle, pompeusement dénommé « le château ».

Nous sommes opposés à ce choix qui prive les enfants du cadre naturel exceptionnel du Bois de Boulogne tout en étant plus coûteux et plus compliqué pour les familles.

Myriam Fougère et son équipe devraient corriger cette erreur et engager toutes négociations visant à réinstaller le centre de loisirs sur son lieu d'origine.

*Les conseillers municipaux de la liste
« Ambert, Evidemment ! »*

Simone Monnerie, Laurent Courthaliac, Corinne Pegheon, Annie Bernard.
Blog : www.ambert-initiatives.fr

Ambertoises, Ambertois,

C'est avec stupeur et une grande tristesse que nous apprenons la fin tragique de

ASSOC CICA

Apprécié par tous les habitants du territoire: les Anciens, les jeunes et les touristes lors des nombreuses animations festives, les concerts, que de bons souvenirs !

Nous le savions bien malade mais l'acharnement de certains, la défiance et l'ingérence ont eu raison de ses dernières forces.

Merci aux Présidents successifs, aux bénévoles nombreux et investis qui ont contribué à ces moments de bonheur. Merci et encore merci

« Agissons pour Ambert »
contact : nadine.bost@orange.fr

